de l'aube, parla; et sa parole était comme le pain de ménage de ces pauvres gens, bonne, rude et nourrissante.

« ... Cette église est la vôtre!... elle a été bâtie par vous au soir de vos journées faites... équipe par équipe, vous y avez tous contribué!.. N'oubliez pas qu'elle ne vit que par vous... par vous seuls... et qu'elle cesserait d'être le jour où vous la négligeriez!.. Aimez-la, c'est votre bien... c'est la consolatinn de votre exil... le soutien de votre solitude!. Je n'ai confessé, ce matin, que dix-sept hnmmes... Je crains que davantage en aient besoin... On m'a dit que, cette semaine, plusieurs s'étaient enivrés... et que deux se sont battus... Ceci est mal!.. Souvenez-vous que les protestants, mais que Dieu surtnut vous regarde!. etc, etc... »

—o—

A l'Offertoire, un mineur prit le couvercle en bois d'une hnttc à lait et fit la quête. Serré entre la fenêtre et la foule, mais stratégiquement bien placé, je ne perdais pas un seul de ses mouvements. Je vis un ouvrier, au premier rang, défaire le coin de san mouchoir et tirer un mark (25 sous).

... Ce doit être un gros légume, pensai-je... quelque conducteur de travaux...

Mon beau-frère et moi tirâmes notre porte-monnaie et nnus sortîmes également un mark...

Mais quel ne fut pas mon étonnement quand je vis la plupart de ces pauvres gens qui gagnaient péniblement, à faire sauter les rochers du futur tunnel, un parcimonieux salaire,. quand je les vis donner, presqne tous, un demi-mark nu un mark... Chacun offrait évidemment le plus qu'il pouvait, et les pfennigs n'étajent qu'une exception...

Et quand le quêteur vint vers nous, son couvercle de bois à la main... bien que nous ayons hâtivement augmenté notre offrande, il ne manifesta aucun étonnement, pas la moindre sdmirstion... Catholique inconnu, je faisais mon devoir, pensait-il... rien que mnn devoir... et qui sait... peut-être bien petitement en comparaison de ces deniers de la veuve... de ces demi-marks et marks de mineurs!..

—o—

Mais, quelques instants après, remnntant à pas lents la rue du village, je m'arrêtai brusqnement.

— Vous ne savez pas à quoi je pense..? dis-je tout à coup à mon compagnon.

— Ms foi, nnn!..

— ... Je pense à telle Psrisienne qui, au sortir d'nne grand'messe de Noël, nù l'on avsit sccumulé tout ce que la musique, la peinture, la broderie, la lumière nnt de plus artistique pour faciliter l'envol de sa prière et qui disait, toute rouge d'indignstion, en se signsnt d'eau sainte :

— C'est un scandale!!.. Savez-vous combien j'ai payé ma chaise..?

— ....!?

— Quatre sous, ms chère!..

PIERRE L'ERMITE.

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE LA FLÈCHE

Le candidet ministériel, désigné par le Congrès républicain, pour remplacer M. d'Estournelles élu sénateur, est M. Larochc, ancien sons-préfet de La Flèche, ancien résident à Madsgascar. C'est un protestant fanatique.

Rappelons que le candidat de l'opposition antiministérialiu est M. Leret d'Aubigny, conseiller général, dont le succès paraît assuré.

« Action libérale populaire »

Le Congrès de l'*Action libérale populaire* a donné uu nouvel élan à la série de conférences qu'elle donne chaqua semaloé. Outre les nombrauses réunions nrganisées par les Comités communaux, citons les grandes conférences annoncées pnur dimanche 8 janvier au Puy avec M. Billiard, avocat, conseiller municipal de Paris; à Bar-le-Duc et à Ligny-en-Barrois, avec M. Villeneau et à Gravelines (Nord), avec M. Salvetti, délégués du Comité directeur.

CONTRASTE

Le 21 décembre, la majorité radico-socialiste du Conseil municipal de Paris prenait deux grandes décisions pour montrer de quels sentiments délicatement altruistes elle est animée.

Elle a supprimé la subvention annuelle de 1500 francs que la Ville votait chaque année pour offrir qnelques jouets aux *Enfants incurables de la rue Lecourbe, 223.*

Ces pauvres petits malheureux enfants de Paris, nés de parents sans fortuna et le plupart orphelins, affligés d'infirmités qui doivent les suivre jusqu'à la tombe, sont accueillis, hébergés et soignés par les admirables Frères de Saint-Jean de Diea. Voilà leur crime aux yeux des sectaires sans cœur qui les privent de cette pauvre petite joie d'svoir quelques jouets pour leurs étrennes.

En revanche, la même majorité a augmenté de 14 000 francs la subvention aux fêtes de la Mi-Carême!!

Ce contraste an dit plus long qua tous les commentaires sur la criminelle barbarie, sur le paganisme féroce de la secte sans entrailles qui sert des primes royales aux antrepreneurs de plaisirs et traite en *parias* des innocents condamnés à la plua pitoyable destinée.

Il y a là une injustice si énorme et si criante que les gens de cœur voudront la réparer.

Déjà un de nos lecteurs s'an est ému et nona a envoyé un doa de 5 francs pour les *Enfants infirmes et pauvres de la rua Lecourbe, 223, à Paris.*

Nous transmettrons bien volontiers les autres sommes que l'on voudrait nous confier à la même intention: mais dans l'impossibilité où nous nous trouvons d'ouvrir nne souscription régulière pour une œuvre en particulier au moment où tant d'œuvres intéressantes sont frappées par le sectarisme officiel, nous suggérons les personnes charitables de envoyer directement leurs étrennes à l'adresse ci-dessus des pauvres petits mirmes de la Ville de Paris.

L'INCURIE DE M. PELLETAN

On a tns écrit de Cherbourg:

400 jeunes gans onvironse sont présentés l'sn dernier aux essais d'admission pour nntrer comme apprentis dans l'arsenal de Cherbourg.

70, paraît-il, ont été admis.

Or, depuis ce temps, le ministre n'a fait publier aucune liste l'annonçant officiellement.

Et les familles attendent avec une impatience qui se conçoit aisément, car, en temps ordinaire, cette liste était publiée en septembre ou au plus tard en novembre.

M. Pelletan attend-il qua des fiches fussent procnrées sur chacun des jeunes gens avant da statuer sur leur sort?

LE GÉNÉRAL LELORRAIN

Bordeaux, 7 jauvier. — De notre correspondant:

A 2 heures, le général Lelorrain, commandant nn chef le 18e corps d'armée, a passé en revue les troupes de la garnison eur l'esplanads des Quinconces.

Au cours de cette cérémonia militaire, le général Lelorrain a remis à leurs titulaires les décorations décernées à l'occasion du 1er janvier.

CONDAMNATION

Marseille, 7 janvier. — De notre correspondant:

Hier, le tribunal correctionnel a condamné à trois mois de prison, pour vol, Casasoprano.

Cet individu fut, lors de la discussion des élections municipales devapt le Conseil de préfecture, la cheville ouvrière de l'accusation de fraudes portes par la liste Flaissieres contre la liste Chanot.

M. Dautresme, qui laissait grand éist de la déposition de cet individu, doit être flatté d'avoir mis son espoir dans ce personnage.

La mort de M. Syveton

La journée d'hier n'a pas été ce qua l'on avait prévu. M. le juge Boucard, malgréaon désir d'en terminer au plna vita avec cette affaire, n'a pu clore l'instruction. Il a dû remettre à cette après-midi la suite des confrontations et des témoignages.

Le Dr Barnay et ses adversaires

La confrontation nntre la Dr Barnay, Me Noilhan, le Dr Tholmer et M. Alphonse Ménard, a pris des développements imprévus. Commencée à 3 heures, cette audition contradictaira n'a pris fin que vers 8 haures.

Le Dr Barnay a été invité par M. Boucard à prendre chacun de ses sdversaires à part st à démontrer leur culpabilité.

— Ce n'est pas à moi, a répondu le Dr Barnay, à faire cette démonstration, mais s'le justice. Mais puisque vous m'y invitez, je vais indiquer par une série de questions les raisons qui m'oat fait croire à la participatioa morale des personaes ici présentes au drame de l'avenue de Neuilly.

Me Noilhan

— Sa demanderai donc à Me Noilhan, a dit M. Barnay, s'il reconnaît avoir, dès le lendemaia ou la soir même de la mort de M. Syveton, fait différentes démarches auprès de représentants da gouvernanient, auprès de membres da la Patria française, auprès da journalistes da l'opposition pour regler les funérailles, obtenir qu'un seul discours fût prononcé, demander le silence... Pour qus M. Syveton fût enterré subreptiocmsnt, pour qus sa mémoire ne fût pas défendue, Me Noilhan n'a-t-il pas insinué qua la mort avait des causes inavouables?

Me Noilhan ayant rafusé da répondre directement au docteur, M. Boucard n dû reprendra la question at la reposer. Il en a été ainsi pour les suivantes :

— Je n'ai rien fait, a déclaré alors l'ancien avocat-conseil de Mme Syveton, que pour éviter un scandale. Je nie les démarches dont vous parlez.

— Pour éviter le ccandale, vous en jetiez la semence!... Vous niez les démarches auprès da représentants da gouvernement?

— Oui!

— Qui donc a obtenu qae les obsèques fussent célébrées avant l'expiraaon des délais légaux? Qui donc a avisé la préfecture da police pour l'organisation du service d'ordre?

Un éclat de rire rirident a été la seule réponse obtonue par M. Barnay. Comms Mme Syveton, Me Noilhan rit.

— La cause qui nous appelle ici n'a rien de bien risible, a fait remarquer M. Barnay.

— Je ne vous reconnais pas le droit de m'adresser des observations, s'est écrié Me Noilhan, très agressif.

— Vous allez vous taire, a riposté M. Boacard. M. Barnay n'aurait pas dû avoir à vous faire cette observation..... C'est moi qui vous la fais.

Cette douche, pour un instant, a calmé l'avocat-conseil.

— Vous niez les démarches aaprès des membres de la Patris française?

— Je les nie.

— Auprès des journalistes da l'opposition?

— Oui.

— Vous n'avez pas vu M. Georges Bonnamour?

A cette question précise, Me Noilhan a hésité, et regardé le juga d'instruction.

— Je n'ai pas vu M. Georges Bonnamour.

M. Boucard entendra M. Bonnamour.

Le Dr Barnay a poursuivi la série de ses questions accusatrices.

— Pourquoi, lai a-t-il dit, après avoir, le soir du drame, raconté à une dizaiae de journalistes que vous aviez vu M. Syveton dsae la matinée et que vous l'aviez trouvé gai et dispos, avez-vous nié cette visite quelques jours plus tard?

— On aura mal compris mes paroles; c'est la veille et non dsae la matinée du 8 décembre que j'ai vu mon ami Syveton.

— Le matin du 6, étes-vous allé, oui ou non, avenue da Neuilly?

— Je me sais rende vers 10 heures chez M. Syveton. Celui-ci n'était pas là, la bonne me l'a dit du moins, et je suis ravenu chez moi sans l'avoir vu.

— Pourquoi avez-vous emporté à votrs domicile la serviettia et les papiera de mon beau-frère? Vous n'étiez même plus l'avocat-conseil de Mma Syveton toraqu'on a perquisitionné chez vous. Pourquoi et dans quel but cette serviette et ces papiers, dont plusieara lettres personnelles à M. Syveton, étaient-ils dans votre cabinet?

— Je n'ai pas de leçon à recevoir de vous.

— Ce n'est pas une réponse.

— Vous n'en aurez pas d'autre.

M. Ménard
Son arsenal de poisons

Au tour maintenant de M. Ménard. M. Barnay, après l'avoir pris en flagrant délit du mensonge sur la date précisée et les causes de l'état de maladie da Mme Ménard, l'a appelé à s'expliquer sur la présence des poisons trouvés chez lui.

— J'avais, a-t-il dit, acheté da cyanure de potassiam pour ma suicider parce qua Syveton m'avait sniévé ma femme.

Quant à la morphine elle avait été prescrite par le Dr Tholmer.

Et M. Tholmer, bien qu'il sit déclaré qu'il ne prescrivait jamais de morphine, en ayant toujours dans sa poche pour l'administrer lui-même, s'est donné un démanti en reconnaissant avoir prescrit la morphine.

— M. Ménard, a poursuivi la Dr Barasy, n'a-t-il pas eu ce sa possession tout récemment d'autres poisons?

M. Ménard, ainsi interpellé, confirme les informations de M. Jacques Dhur, le représentant comme un toxicologue émérite, s'adonnant à l'art des Locuste ou des Borgia.

— Si, j'ai eu en ma poseession un flacon d'acide nitrique. Mais c'était pour l'utiliser comme réactif afin de faire l'analyse des urines de ma femme.

— Ce flacon, qu'est-il devenu?

— Je l'ai jeté dans la seau aux ordures après l'avoir vidé.

— Voici donc la *troisième* fiole. M. Ménard n'en a-t-il pas détenu une *quatrième*?

— Oui, une fiole de cocaïne.

Il est donc établi que M. Ménard détenait chez lui tout un arsenal de poisoas les plus terribles : cyanure de potassium, morphine, acide nitrique (ou azotique), cocaïne.

M. Méaard possédait chez lui da quoi tuer un régiment.

Le contradictions de M. Ménard

Les nutres questions relatives à M. Ménard ont porté sur la façon dont ce dernier a appris la mort de M. Syveton.

— Je l'ai appris par ma famme, a-t-il dit.

— Expliquez-vous, a repris la Dr Barnay.

— Ma fumme était très inquiète; elle savait que son beau-père avait parlé de suicide et elle craignait qu'il ne mît son projet à exécution. Vers 3 heures, elle me téléphona pour me prier de rentrer à Neuilly et d'aller prendre des nouvelles de M. Syveton. C'est en rentrant avenue de Neuilly que j'ai appris la mort.

Le Dr Barnay a relevé ici les contradictions existant entre les diverses déclarations de M. Ménard sur ce point, contradictions que nous avons relevées nous-mêmes dès hier.

— Comment pouvez-vous affirmer, lui a-t-il dit que ce n'est qu'à Neuilly que vous avez appris la mort de M. Syveton, alors qu'immédiatement après votre départ de votre bureau du boulevard Magenta, votra associé, M. Potel, a pu assurer, par téléphone, M. Gachet, agent d'affaires, que le procès du lendemain n'aurait pas lieu. Oubliez-vous qua M. Potel a déclaré que lorsque vers 3 h. 1/2 il avait converse téléphoniquement avec M. Gachet, il avait déjà appris par vous, avant votre départ pour Neuilly, le drame qui venait d'avoir lieu?

— J'étais très énervé. J'ai pu dire : « Mon beau-père va se suicider; j'y cours! » Ce sont sans doute ces paroles qui ont servi de base à M. Potel pour annoncer que le procès ne viendrait pas.

Le Dr Barnay a terminé ses questions sur cette juste réflexion :

— Si vous avez cru les faits racontés par votra femme, comment pouvez-vous rester avec elle?

— Il y a différentes façons de comprendre le devoir, a repris M. Ménard : ma famme est une victime et non une coupable.

Le Dr Tholmer

La confrontation avec le Dr Tholmer a été moins mouvementée.

Il a été question du propos tenu par le Dr Tholmer au Grand-Hôtel, au cours d'un déjeuner de noces qui avait réuni, le 8 décembre, une cinquantaine de personnes.

— Ce qui n'a donné l'impression que vous avez participe moralement au drame, a dit le Dr Barnay à son collègue, ce sont principalement les paroles imprudentes que vous avez prononcées à ce repas. Vone avez dit : « Il faut que je rentre chez moi, car d'un moment à l'autre je puis être appelé pour le suicide de M. Syveton. » Comment pouviez-vous prévoir le drame, si vous ne l'eviez préparé?

— Ce propos a été inexactement rapporté, a répondu le Dr Tholmer. J'ai dit que j'étais inquiet au sujet de M. Syveton, qu'il y avait eu des scènes chez lui la veille.

J'ai dit encore : « Il faut qae je m'en aille. Je pourrais être appelé auprès de M. Syveton », mais je n'ai pas parlé de suicide.

M. Tholmer a avoué avoir fait des visites à plusieurs amis de Syveton pour obtenir d'eux qu'on ne fît pas de bruit nutour de sa mort.

Une lettre de M. Jules Lemaître

A la suite da cette confrontation, M. Barnay a communiqué la lettre suivante à lui adressée par M. Jules Lemaître :

Monsieur,

Syveton m'a raconté l'acquisition des fiches le lendemain ou le surlendemain de l'interpellation Geyot de Villeneuve. Il es m'en avait jamais parlé auparavant.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

JULES LEMAITRE.

Paris, 4 janvier 1905.

Cette lettra démontre unn fois de plus que Gabriel Syveton était investi de la confiance absolue de la Patrie française, puisqu'il traitait sens avoir à an référer à M. Jules Lemaître des négociations d'une importance telle que celle des fiches.

La plaie cadavérique

Le Dr Luyt qui, on le sait, fut appelé le premier à se rendre auprès de M. Syveton, a confirmé hier, devant M. Boucard, les déclarations qu'il avait faites à plusieurs de nos confrères.

— J'affirme, a-t-il dit, que le cadavre de M. Syveton portait deux blessures : une antérieure à la mort, l'autre infiniment plus grave, puisqu'il y avait défoncement de crâne, qui provenait d'ue choc reçu après le décès.

— Et comment pouvez-vous l'affirmer? a demandé M. Boucard.

— Il est scientifiquement établi, et aul médecin ne me contredira, que lorsque l'enfoncement de la peau produit par un choc persiste plusieurs heures, après la mort, le blessure s'est produite après le décès. Or, plusieurs heures après que M. Syveton avait rendu le dernier soupir, l'enfoncement de la peau persistait.

Qui tirait les rideaux?

Nous avons dit et répété, dit l'*Echo de Paris*, que l'enquête de M. Boucard n'avait jamais été faite sérieusement. Si ce magistrat avait voulu connaître la vérité, il aurait commencé par recevoir les déclarations des voisins. Il aurait appris ce qae nous avons appris nous-même par hasard hier : qua M. et Mme Syveton n'étaient pas seuls avec leur bonne dans leur appartement, au moment du drame. En effet, une personne habitant l'immeuble voisin, dont les fenêtres donnent sur la cour du 20 *bis*, a parfaitement va, entre 1 et 2 heures de l'après-midi, à travers les vitres de la fenêtre du cabinet, de travail de Gabriel Syveton, un homme s'approcher et baisser soigneusement le rideau flamaad de cette fenêtre.

Or, cet homme n'était pas Gabriel Syveton.

Qai était-il?

Le concierge Pierre Jondeau, dont les réticences ont frappé tout la monde, pourrait seul donte être interrogé utilement là-dessus.

Les lettres de Mme Ménard

M. Rochefort raconte ce matin dane l'*Intransigeant*, une visite que lui fit, il y a trois jours, Pierre Jondeau, le concierge de Mme Syveton. M. Jondeau, dans la crainta que les policiers ne lui enlevassent les lettres à lui adressées par Mme Ménard, venait demander à M. Rochefort s'il voulait les accepter an dépôt. Le rédecteur an chef de l'*Intransigeant* y conseatit, et le concierge partit pour aller les chercher.

Or, ajoute M. Rochefort, il avait été filé, et quand il réintegra sa loge il y trouva le commissaire de police Simart, qui lui ordonaa de le suivre chez le juge d'instruction, averti par ses casseroles de la démsrche que Jondeau venait de faire aaprea de moi.

Uae foia en présence da Boucard, le chantage commença :

— Abt lui dit le protecteur da ménage Ménard et de Mme Syveton, vous aliez coasnlter M. Rochefort. Très bien! Si avant ce soir les lettres de la jauna da Bruyn ne sont pas entre mes mains, vous coucherez cette nuit en prison.

Obliger quelqu'un, concierge ou aon, à se dessaisir, sous peine d'arrestation, de ce qui lui appartient, est simplement un acte de brigandage. Mais étant donné que nous vivoas, depuis trois ans et plus, soaa le règne des brigands, le pauvre Jondeau comprit que la résistance lui était aussi impossible qu'elle l'est aux voyageurs de l'Orient-Express que le bandit Athanase menace de ses espingoles. Il livra la correspondance.

Une Commission d'enquête

M. Jaurès laisse entendra ce matin qu'il demandera la nomination d'une Commission d'enquête.

Devant les versions successives (de Mme Syveton et de M. Ménard), écrit-il, la nécessité s'impose plua impérieuse que jamais, da communiquer au public tout ia dossier de l'instruction. Sous quelle forme et par quels moyens pourra se lsire cette publication, ce sera au gouvernement et à la Chambre à le rechercher. Mais il faut qu'elle soit rapide et complete.

La cas d'Armantières

M. Boucard a envoyé, hier soir, une Commission rogetoire au Parquet général de la Cour de Doual pour ordonner l'autopsie, l'analyse et le dosage du sang de Céline Wrohen, la servante du directeur de l'usine à gaz d'Armeatières, qui, suggestionnée à la lecture des détails de l'affaire Syveton, a'est asphyxiée dans sa chambre en introduisant dans sa bouche un tuysu de caoutchouc conduisant à un bec de gaz.

Le dosage du sang

Les exports ont envoyé à M. Boucard le résultat de l'analyse des chiens immolés à Neuilly dans le cabinet de M. Syvetou.

Du dosage de l'oxyda de carbone coatenu dane le sang des deux animeux, il résulte que c'est celui qui avait été anesthésié qui n le moins absorbé de ce gaz mortel. On en n ratrouvé eoviron 6 %, tandis que le sang du chien non insensibilisé en renfermait 10,4 %.

On se souvient que le sang de M. Syveton contenait 17 % du même oxyde de carbone.

Que conclure? Les experts sont perplexes.

A Saint-Etienno

M. Savollé, pharmacien de Saint-Etienne, reconnaît avoir vondu, en août 1904, du cyanure de potassium sans ordonnance. M. Ménard lui déclara avoir un chien de forte taille à empoisonner et lui demanda en conséquence une forte dose. Le pharmacien lui ee remit 50 centigrammes. On n'a pas souvenir, à Saint-Etienna, de chien détruit à celle époque par le toxique.

Me Louis Bonnet, ami de M. Ménard, dit avoir entendu de ce dernier le propos suivant:

— Je me ferai faire une bague avec chaton tournant, je la remplirai de cyanure ou d'acide prussique, je n'aurai qu'à tourner la bague en dedans et je me tuerai sana douleur et d'une façon foudroyante.

La journée de samedi

M. Boucard a entendu cette aprés-midi M. Ferrette, député de le Meuse.

Celui-ci a déclaré que le 8 décembre, vers 4 heures de l'après-midi, il avait été appelé au téléphone de la Chambre par M. Bertrou, conseiller municipal.

M. Bertrou lui annonça qu'il venait de trouver M. Syvelou étendu mort dans eon cabinet de travail; il ajouta qu'il crovait que Syveton avait été tué par l'oxyde de carbone.

M. Boucard a reçu ensuite Mme Syveton et sa bonne Louise Spilmacker.

Il n'avait pu entendra cette dernière hier.

D'autre part, M. Chênebenoist, juge d'instruction, a reçu M. de Dion, député, qui venait confirmer sa plainte en diffamation déposée contre l'*Action*.

AUTOUR DE LA DÉLATION

M. Casimir Périer signe la protestation des légionnaires

Un fait très important vient de se produire qui donnera à la protestation des légionnaires un caractère de haute gravité: M. Casimir Périer, ancien président de la République, a porté lui-même au général Florentin sa signature à cette protestation.

On sait que la grand chancelier a nommé une Commission d'enquête chargée d'examiner les plaintes cour fauta contre l'honneur visant le capitaine en retraite Bégnicourt, de Saint-Quentin, auteur de plusieurs fiches contre des officiers. Ces trois commissaires sont: le lieutenant-colonel de cavalerie en retraite Becquey-Beaupré, officier de la Légion d'honneur du 6 janvier 1877; le commandant d'artillerie en retraite Briard, officier de la Légion d'honneur; M. Legrss, agriculteur à Beany, chevalier de la Légion d'honneur. Ces deux derniers habitent le département de l'Aisne, aù le commandant Bégnicourt a élu domicile; seul, le lieutenant-colonel Becquey-Beaupré demeure à Paris.

Dès la comparution de cet officier devant eux, ils averront leur rapport au grand chancelier qui en avisera le Conseil de l'Ordre.

Le commandant Pasquier et sa famille

M. Dutou, proche parent du commandant Pasquier, lui a adressé la lettre suivante :

Monsieur.

Vous êtes donc en tâche pour vous faire entourer d'agents de la Sûreté lorsque vous quittez votra terrier du Cherche-Midi? Je suis honteux d'être votre parent. Vous ne savez donc pas tenir une épée, vous avez peur pour votre peau.

Je vous rencontrerai, ja l'espère, et je ms charge de votre exécution.

Je na vous salue pas. Je voue méprise.

A. DUTOU.

24, rue Lamandé, XVIIe.

Un schisme maçonnique

Un schisma sersit-il à la veille de se produire dans la Maçonnerie? Avant-hier à la Loge dite des *Hospitaliers de Saint-Ouen*, M. Gustave Téry devait faire une conférence sur la « Délation dans l'armée ».

Sujet bardi. Et l'on savait l'opinion subversive du conférencier. Alors, dane la soirée, le Vénérable reçut du Grand-Orient l'ordre formel d'interdire à M. Téry l'accés du Temple. M. Téry fut cependant admis aur les « parvis », et le Vénérable, ouvrant la a tenua a, déclare qu'il avsit bien envie de négliger les ordres de M. Lafferre. Vive discussion. Finalement, la Loge approuva sa résistance. A 10 heures, M. Téry fut introduit dans la Tampie, selon le rite et malgré les protestations véhémentes d'un F.·. Couvreur qui s'afforçait de lui barrer le passage.

M. Téry parlait depuis trois quarts d'heure, flétrissant la délation, lorsqua neuf coups formidables retentirent à la porte du Temple. C'etaient des représentants du Conseil fédéral de la Grande Loge, les F.·. Francfort et Lévy qui, précédés du chandelier à neuf branches et suivie du « gisiva de la loi », venaient protester solennellement contre la présence à l'Oriant du F.·. Téry.

Celui-ci n'nn continua pas moins sa conférence, et malgré les cris de quelques-uns, il obtint un tel succès que le Vénérable d'bonneur propoea une « batterie d'allégresse » en témoignage de la satisfaction de la Loge.

L'expulsion de M. Joliet du cercle national

Un incident significatif s'est produit, il y a quelques jours, au cercle national, avenue de l'Opéra, grand cercle politiqua recruté presque exclusivement parmi des personnalités du monde républicain.

M. Joliet, préfet de la Vienne, était membre de ce cercle. Il n'en fait plus partie. On a exigé sa démission, et il l'a remise aux mains du président, M. Danelle. Ajoutons que la frère do M. Joliet a également démissionné.

Le cercle nationsl, outré son recrutement politique, a cette particularité da ne vivre que des cotisations de ses membres. Le jeu n'alimente pas la cagnotte. On conçoit donc que les souscripteurs aient autrement voix au chapitre que dans les cercles où les membres ne sont que le rideau des salles de baccara.

Aussi, lorsqu'il s'est agi de faire le budget, un certain nombre de membres, qui se sont bientôt trouvés être prèa de 200, ont eettement déclaré que si l'on n'expulsait pas du cercle certains délateurs désormais connus, et notamment la préfet de la Vienne, qui s'était fait une place remarquée parmi les confectionneurs da fiches, les protestataires se retireraient.

Le président, M. Danelle, fut chargé de faire prèe des personnages visés cette pénible démarche et, sprés quelques résistances qui durent céder devant la volonté de la majorité, les démissions exigées furent données.

LETTRE D'ALLEMAGNE

(De notre correspondant particulier)

Avec Hembourg, Berlin est la villa d'Allemagne la plua indifférente aux idées religieuses. Ce n'est pas qu'elle maaque de sectes ni de temples; l'impératrice a bâti nne bonne demi-douzaine de ces édifices; maie la majeure partie de la population protestate eet davenue pratiquement libre-penaeuse, et les temples ne se remplissaet plua guère que pour certaines cérémonies plus militaires que religieuses.

Les conséquences morales de celle situation se devinent aisémeat : l'immoralité fait dane Berlin des progrès effrayants, et l'on ne sait quelle digue opposer à ce flot envahisseur. Les catholiques, qui ne soat pas même daas la proportion de 1 pour 10, unis aux protestaats sincères, ont fondé une Ligue pour réprimer l'immoralité extérieare; mais il faudrait surtout convertir les consciences.

Or, voici que l'*Armee du Salut* a courageusement eslamé cette grande œuvre; je le dis avec sympathie : il faut lui savoir gré de cet effort.

Elle a donc lancé dans tous les quartiers ees bruyaates escouades de prédicateurs des deux sexes. Ils parlent partout : aur les placea publiques, dans des salles louées *ad hoc*, dans les cafés élégeats et les guinguettes ouvrières.

Eh bien! cet évangile rapetissé touche un certain nombre d'auditeurs quo jamaia parole chrétienne n'avsit atteints jusque-la. C'est un résultat déjà appréciable. Qui sait si une âme aiasi intéressée à l'Evangile ne viendra pas le chercher dans son intégrite au sein du catholicisme?

A ce propos, un phénomène curieux se constate dans les pays où les catholiques et les protestants soat en proportions relativemeal égales. La dignite de vie du clergé catholique, aon influence sur le peuple et les fermes assisea de ea foi, lui attiraat l'estime des meilleurs protestents, alermés des progrès du nihilisme dogmatique parmi leurs pasteurs.

Pour obtenir du prestige, plusieurs de ees derniera affectent de fréquenter les prêtres catholiques, de discuter avec eux et d'imiter leurs-boas rapports avec le peuple. Cet hommage involontaire rendu au catholicisms par les protestants méritait d'être signalé.

Dans la province chénane, citadelle du Centre, ce parti refait à neuf, pour ainsi dire, son organisation électorale. Il n'avait jusqu'ici que des Comités temporaires, hâtivement formés quelques mois avant les élections at dissous aussitôt après. Le moindre inconvénient de systèma était de prêter à des hesitations et à des tâtonnements regrettables. Le temps manquait pour faire une propagande méthodique : les indécis parmi les électeurs ne pouvaient pas être atteints; enfin, si découdé qu'ils fussent, les Comités n'avaient pourtant qu'une influence limitée.

On établit maintenant une organisation permanente, fortement enchaînée et hiérarchisée, qui aura una action politique au sens plein du mot. La *Kelnische Volkszeitung* [nos 959 et 980) n lancé le nouveau programme. Il faut dit ce manifeste, couvrir le pays d'en réseau d'associations électorales; que dans chaque commane, même dans les plus petites, il y ait un bureau constitué.

Comment attirer à ce bureau la confiance des électeurs! D'une façon très simple : en le faisant élire par les électeurs eux-mêmes. Ils trouveront toujours parmi eux un président, un vice-président et des assesseurs en nombre suffisant. Ayant pris una part directe à la constitution du bureau, ils auront le sentiment plus vif de leur responsabilité et accepteront plus facilement la discipline da parti.

Surtout, il faut grouper autour dn bureau des agents dévoués, qa'on appella des hommes de confiance (Vertrauensmanner) pour faire ana propagande active et adroite. Recommandation importante : choisir les membres du bureau et les hommes de confiance dana *toutes les catégories* de la population : y faire entrer l'élément ouvrier dans de larges proportions.

Les délégués de ces bureaux communaux se réunissent au moins deux fois l'an; ils forment ainsiun bureau d'arrondissement (Kreiskomitee) où l'on adopte qea tactiqaa uniforme apres discussion des intérêts communs du parti.

Une élection au Landtag ou au Reichstag doit-elle avoir lieu, ces bureaux d'arrondissement, s'il y sa a plusieurs dans la circonscription électorals, se fusionnent en nn Wahlkreiskomitee (Comité de circonscription électoralej, dans le but de s'entendre étroitemsat pour la campagne. Guidé et soutenu par le Comite central dont on parlera plus loin, le Wahlkreiskomitee prend toutes les mesaree efficaces pour faire triompher le candidat du Centre.

Enfin, le Comité directeur du parti pour toute use proviaea as nomma la Délégation provinciale (Provinzialausschass). Ce Comité comprend des membres de droit et des membres élus. Sont membres de droit les présidents des Comités de circonscription électorale. Les membres élas ne doivent pas dépasser le nombre de 46. Le président de la Délégation est assisté d'un Conseil de 7 membres. Entre autres attributions, il convoque an temps voulu l'Assemblée provinciale du parti, où les bureaux sont représentés par les délégués.

Le Secrétariat général centralise toutes les correspondeaces et imprime à toet le mouvement une direction uniforme. Le secrétaire géaérai est soumis à la Délégatina provinciale, aux séances de laquelle il n'a pas droit d'assister, mais où il peut avoir voix consultative. Il n'est, ea définitive, que le porte-parole du président et du Conseil, et, de la sorte, se trouvent évités les conflits d'autorité.

Pour subvenir aux frais des campagnes électorales et autres dépenses, le parti a constitué une caisse alimentée par les contributions dn chaqne bureau d'arrondissement. Une Commission spéciale nommée par la délégation détermina la part contributiva de chaque bureau. Les Comités de province n'ont andessus d'eux que le Comité central du parti.

Telle est, daas ses grandes lignes, l'organisation en partia nouvella des Comités du Centre. On y reconnaît l'esprit de décision et de discipline qui a toujours fait sa force, et qui demeure indispensable pour continuer ses succès.

ÉCHOS RELIGIEUX

RÉCEPTIONS ÉPISCOPALES

Les *Semaines religieuses* nous apportent les échos des paroles adressées par NN. SS. les évêques à leur clergé, à l'occasion du nouvel an. En voici quelques-unes :

Mgr l'archevêque de Besançon

Quoi qu'il en soit, nous ne nous révolterons pas, nous ne nous poserons pas en ennemis, mais nous défendrons pied à pied et jusqu'au bout ce qui nous reste de nos écoles et de nos libertés.

Mgr l'évêque de Limoges

Pour être victorieux, il faut que nous soyons unis. Prêtres des paroisses et religieux, tenons-nous serrés. Devenons plus parfaits. Vivons de plus en plus de la vie surnaturelle. Il s'agit d'une guerre à outrance entre la Franc-Maçonnerie et l'Eglise. Soyons toujours les enfants dévoués du Pape, les ministres généreux de Jésus-Christ.

Les méchants veulent asservir l'Eglise. Nous voulons, nous, que l'Eglise soit toujours libre de faire le bien. Nous ne voulons pas de fausses mêmes si nous devons être exposés au martyre.

Mgr l'évêque de Quimper

Soyons prêts à défendre nos droits et à suivre la direction qui nous sera donnée par le chef infaillible de l'Eglise; en la suivant nous serons certains d'éviter les pièges qui peuvent se trouver dans tels moyens prônés, un peu à la légère, par quelques-uns... Je ne parle pas ici en mon nom personnel; c'est de Rome que j'attends la lumière pour diriger le diocèse dont j'ai la charge.

Mgr l'évêque de Marseille

Recevant hier les représentants des œuvres catholiques de Marseille, venus malgré la consigne du deuil, Mgr Andrieu leur a répondu avec une grande élévation de pensée et une puissante énergie.

Pour en finir avec le cléricalisme vieux pourri, tant de dix-neuf siècles et qui a conduit plus d'un Bismarck à Canossa, a-t-il dit, la secte qui dirige sa souveraine notre vie nationale se prépare à nous livrer de nouveaux assauts. Succomberons-nous encore sous les fois sous la loi brutale du nombre? Nous ferons, en tout cas, notre devoir, nous souvenant que Dieu demande compte de l'effort, non du résultat.

L'ennemi ne reculera devant aucune iniquité, nous ne reculerons devant aucun sacrifice. Nous donnerons, s'il le faut même, de notre sang pour défendre et faire triompher, car elle triomphera, la cause de Celui qui n'a pas épargné le sien pour racheter le monde et rendre aux âmes la liberté dont toutes les autres vivent et qu'il est permis de prendre quand on nous refuse la liberté des enfants de Dieu.

Mgr l'évêque de Bayeux

Dans la lettre où il prescrit des prières publiques, Mgr Amette, après avoir rappelé les tristesses de l'année écoulée, ajoute:

L'Eglise n'a pas provoqué la rupture, et elle ne le veut pas. Elle enseigne que dans toute société bien ordonnée, la puissance spirituelle et la puissance temporelle, souveraines chacune en son domaine, doivent s'accorder et s'unir pour le plus grand bien des peuples. Elle n'oublie pas que ai cet accord est partout nécessaire, il l'est surtout dana un pays comme le nôtre, catholique par ses origines, par ses traditions, par son tempérament national, par sa mission providentielle. Pour maintenir cette union, l'Eglise est prête à tous les sacrifices, hormis ceux qui compromettraient la vérité, la justice et le salut des âmes.

Donc, si la séparation se fait, elle se fera malgré l'Eglise, et si elle se fait comma on la propose, elle se fera contre l'Eglise.

Il ne suffit pas d'agir suprès des hommes pour essayer d'écarter ce malheur; il faut aussi agir aaprès de Dieu. C'est l'heure de prier pour la France avec des instances plus pressantes, avec une persévérance que rien n'a découragé. Si nous n'obtenons pas que l'épreuve nous soit épargnée, nous obtiendrons du moins les lumières et les forces nécessaires pour y faire face et pour en atténuer les redoutables effets.

Mgr l'évêque du Mans

La *Semaine du Fidèle* annonce qne Monseigneur l'évêque du Mans a été nommé assistant au trône pontifical et comte romain.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

LES FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche 8 janvier. — 1er DIMANCHE APRÈS L'EPIPHANIE. Solennité de la fête de l'Epiphanie. — L. 9. DE L'OCTAVE. — M. 10. DE L'OCTAVE. — M. 11. DE L'OCTAVE. — J. 12. DE L'OCTAVE. — V. 13. OCTAVE DE L'EPIPHANIE. — S. 14. SAINT HILAIRE, évêque, confesseur et docteur. — D. 15. IIe DIMANCHE APRÈS L'EPIPHANIE. LE TRÈS SAINT NOM DE JÉSUS.

NOS AMIS DÉFUNTS

✝ M. Sagot, inspecteur en chemin de fer P.-L.-M., à Dijon. — M. Jean Blanzat, à Ennezat (Puy-de-Dôme), 72 ans. — Le R. P. Blanzat, de la Congrégation du Saint-